



Lavaux le 18 juillet 2005 à 15h32.

Sylvie Demaurex

Lavaux, candidat à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco

Candidature • Le dossier sera remis aux instances fédérales fin 2005. Ce sont elles qui le soumettront à l'UNESCO pour une évaluation et un examen selon leurs critères stricts.

Mais dans le fond, que veut dire «Être inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco»? Pourquoi vouloir y aller et qu'est-ce que cela pourrait apporter à notre région? Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Unesco définit le patrimoine comme un «héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturel et naturel sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. Des lieux aussi extraordinaires et divers que les étendues sauvages du parc national de Serengeti en Afrique orientale, les Pyramides d'Égypte, la Grande Barrière d'Australie et les cathédrales baroques d'Amérique latine constituent le patrimoine de notre monde». Inscrire un lieu au patrimoine mondial, le rend universel ce qui veut dire qu'il appartient dès lors, à tous les peuples du monde. C'est un encouragement à la protection et la préservation d'un patrimoine ayant une valeur exceptionnelle pour le monde entier. N'est donc pas candidat qui veut et pour entrer dans la grande famille du Patrimoine de l'Unesco (plus de 740 lieux ou objets et 125 pays), il convient d'arriver avec un dossier étayé, prouvant le caractère unique du patrimoine suggéré. Rappelons toutefois que l'Unesco n'édicte pas de normes de protection mais que c'est au pays candidat de le faire.

Pourquoi Lavaux?

Lavaux, ses vignes en terrasses face au lac et aux Alpes, ses murs, ses trois soleils et ce paysage unique à la fois don du ciel et construit par l'homme, mérite de faire partie des beautés du monde susceptibles d'être louées sur l'ensemble de la planète. Dans ce but, un groupe

de travail se réunit depuis 2003 déjà afin d'étudier les moyens de répondre aux exigences de l'Unesco. En avril de cette année, une Association pour l'inscription de Lavaux au patrimoine mondial de l'Unesco (AILU) a été constituée. Présidée par Bernard Bovy, syndic de Chexbres, elle est composée de 9 membres. C'est elle qui va conduire la candidature jusqu'à son aboutissement espéré pour l'été 2007. A partir de là, le dossier sera transféré à la commission intercommunale d'urbanisme de Lavaux (CIUL). Cette dernière aura pour tâche d'élaborer le plan de gestion de Lavaux destiné à assurer la pérennité du site.

Combien ça coûte?

Aujourd'hui, un comité de soutien composé de personnalités privées et politiques, de représentants d'institutions et organismes travaille à réunir les 580'000 francs nécessaires à l'élaboration de cette candidature. Chacun peut y adhérer et trouvera pour cela toutes les informations nécessaires sur le site ouvert depuis le 20 septembre dernier: www.lavaux-unesco-inscription.ch.

A quoi ça sert?

Quel est l'apport d'une appartenance à l'Unesco pour la région? D'abord à pointer les feux de la rampe sur l'endroit et ceci de manière planétaire comme on a pu le constater pour Venise par exemple. L'idée générale n'est pas de protéger plus Lavaux. Non, l'idée est de maintenir l'harmonie de cette région tout en intégrant ses activités dans un développement durable, respectant l'alchimie du lieu. Cette tâche sera celle du comité CIUL qui dirigera le plan de gestion également appelé plan de vie.

Quelles conséquences pour Lavaux?

Outre une notoriété mondiale, mettant en exergue l'élément phare du patrimoine helvétique qu'est notre région, Lavaux n'aurait que des avantages à retirer de cette inscription. Une motivation partagée, un territoire vivant, une cohésion pour le développement harmonieux de la région, sont des arguments de poids. Tout comme l'évolution des activités

viti-vinicoles et un plan de vie agréable et protégé.

Un livre

Une somme considérable de connaissances, d'études, de travail d'archives, d'urbanisme, de recherches sont nécessaires à l'élaboration de ce dossier. Aussi le comité a-t-il prévu d'éditer un livre grand public réunissant une grande part de ces recherches. Il est envisagé

qu'une série de conférences soient organisées dans le courant 2006. Le Régional suivra ce dossier par une information régulière auprès de ses lecteurs. En attendant, depuis le 20 septembre, le site www.lavaux-unesco-inscription.ch donne les premières informations et un forum est ouvert sous: info@lavaux-unesco-inscription.ch.

Nina Brissot

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO



photo: magali koenig

LAVAU, vignoble en terrasses face au lac et aux Alpes

Paysage patiemment bâti par la main de l'homme, Lavaux constitue un patrimoine universel qui mérite d'être reconnu par l'UNESCO

DANS CE BUT, LA RÉGION A CONSTITUÉ L'AILU, ASSOCIATION POUR L'INSCRIPTION DE LAVAU AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.

VOUS POUVEZ CONTRIBUER À CET AMBITIEUX PROJET EN DEVENANT MEMBRE(S) DE L'ASSOCIATION (AILU)

www.lavaux-unesco-inscription.ch info@lavaux-unesco-inscription.ch

bulletin d'adhésion
**ASSOCIATION
POUR L'INSCRIPTION DE LAVAU
AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO**

nom : _____

prénom : _____

adresse : _____

NPA : _____ ville : _____

e-mail : _____

je m'engage à verser une cotisation de Frs. 50.-

date : _____

signature : _____

une lettre d'accueil, un bulletin de versement et les statuts vous seront prochainement adressés par la poste.

A envoyer à:

AILU
Préfecture de Lavaux
Rue du Temple 17
Case postale 48
1096 Cully



Lavaux le 18 septembre 2005 à 17h44.

Sylvie Demaurex